

Identité principale

De : "sgen-cfdt65" <65@sgen.cfdt.fr>
Envoyé : jeudi 7 avril 2011 16:23
Objet : Fw: Info Sgen-CFDT MP 65 n 56 AFFELNET, INSTIT/PE, MOUVEMENT

----- Original Message -----

From: sgen-cfdt65
Sent: Thursday, April 07, 2011 4:23 PM
Subject: Fw: Info Sgen-CFDT MP 65 n 56 AFFELNET, INSTIT/PE, MOUVEMENT

Sgen cfdt 65 - 65@sgen.cfdt.fr

Infos @ Sgen-CFDT MP 65 2010/2011

Merci aux destinataires de transmettre cette information à tous les enseignants en transférant ce message sur leur e-mail personnel : un simple affichage, même si c'est déjà beaucoup, ne permet pas d'accéder à l'ensemble des informations contenues dans cette lettre électronique !

Pour s'abonner (ou se désabonner) à titre personnel à l'info mail du sgen-CFDT 65, envoyer un mail à 65@sgen.cfdt.fr

N° 56

INFLATION DE DEMANDES ADMINISTRATIVES

Nous enverrons demain une info aux écoles avec :

- **une pétition intersyndicale** à l'adresse de l'Inspecteur d'Académie (nous l'avons envoyée au SNUipp et au SE pour avis)
- **les consignes intersyndicales à propos d'AFFELNET**. Des directeurs de la circo de Lannemezan sont prêts à refuser la mise en place de l'application s'ils ont le soutien des syndicats. Ils souhaitent que cette action soit reprise par les autres circons.... Nous prenons une position commune avec le SNUipp vendredi 07 avril.

MESSAGE POUR LES DERNIER(E)S INSTITUTRICES/TEURS DU DEPARTEMENT

(leur faire passer ce message MERCI...)

ACCES AU CORPS DES PE PAR LISTE D'APTITUDE.

Le ministère va procéder encore cette année à un recrutement de professeurs des écoles par liste d'aptitude.

Nombre de recrutement 2011 : **3**

Nombre d'institutrices/teurs en activité sur le département : **24** (+ 3 en dispo)

Les institutrices/teurs souhaitant accéder au corps des PE en septembre 2011 doivent en faire la demande manuscrite avant le 22 avril 2011.

Modèle de lettre à adresser à l'IA du 65

Mme, M, Mlle

Institutrice

poste

J'ai l'honneur de demander l'accès au corps des PE par liste d'aptitude pour la session de recrutement de l'année 2011.

Compléter si nécessaire pour bénéficier de points supplémentaires :

- *Je désire prendre ma retraite en 2012*
- *J'exerce mes fonctions en ZEP durant l'année scolaire 2010-2011 et j'aurai accompli en ZEP, au 1er septembre 2011, trois années de service continu à temps complet ou à temps partiel.*
- *Je suis directeur*
- *J'ai un diplôme universitaire*
- *J'ai un diplôme professionnel*

Dans quels cas vous pouvez hésiter à demander l'accès au corps des PE ?

(appeler la permanence si vous avez des doutes...)

- **Si vous n'avez pas vos 15 ans d'instituteurs au 30.06.2011** : attention jusqu'à présent, il était nécessaire de faire état de 15 ans de services effectifs dans la catégorie active (instituteurs) pour bénéficier d'une possibilité de retraite anticipée à 55 ans. Avec la nouvelle réforme des retraites, il a été voté un allongement de cette durée de service effectif exigée, la portant de 15 à 17 ans en 2016 pour un départ possible à 55, 56, 57 ans selon les dates de naissance... Autrement dit, un collègue qui est encore instituteur aujourd'hui doit attendre d'avoir la durée requise pour passer PE et pouvoir prétendre à une retraite anticipée.

Tableau. Calcul : Ajouter 4 mois par an à partir du 1er juillet 2011

<i>Durée de service actif exigé</i>	<i>Pour un départ anticipé en retraite :</i>
15 ans	jusqu'au 30.06.2011
15 ans + 4 mois	du 01.07.2011 au 31.12.2011
15 ans + 8 mois	2012
16 ans	2013
16 ans + 4 mois	2014
16 ans + 8 mois	2015
17 ans	2016

- **Vous avez un logement de fonction** et vous ne voulez pas le laisser pour des raisons financières

Dans tous les autres cas, vous avez intérêt à passer dans le corps des PE même si les gains financiers (pas de reconstitution de carrière par intégration liste d'aptitude !) n'apparaîtront qu'au bout de quelques années. Une règle : vous ne toucherez jamais moins que ce que vous touchez actuellement comme instituteur (paie + équivalent de l'IRL). Par contre, vous aurez une progression d'échelon plus intéressante et l'intégralité de votre salaire comptera pour le calcul de votre pension.

Voir la circulaire de l'IA

http://www.ac-toulouse.fr/automne_modules_files/pDocs/public/r15316_61_la_pe_numerisee.pdf

ENQUETE SGEN "CONDITIONS DE TRAVAIL DES P.E. DU 65"

Plus de 130 collègues ont rempli l'enquête (2 minutes montre en main...).

C'est bien, mais pour établir une base statistique fiable, nous espérons doubler ce nombre....

Le Sgen-CFDT 65 vous invite à remplir l'enquête en ligne..... **Merci à tous.**

ACCES DIRECT A L' ENQUETE SGEN

<http://sgencfdt65.free.fr/spip.php?article599>

MOUVEMENT

- Cette année, 335 collègues participent au mouvement. L'an dernier, ils étaient 353.

- Le calendrier

Jeudi 7 avril au lundi 11 avril 2011 : Réception accusé réception I-Prof

Jusqu'au jeudi 14 avril 2011 : Vérification agent vœux et barèmes

Bien vérifier la validité de votre mouvement

Lundi 11 au Vendredi 15 avril 2011 : Commissions Entretien postes à profil

Les personnels obtenant un poste à profil à l'issue des commissions sont retirés du mouvement

Mardi 10 mai 2011 9h : Groupe de travail MCS/Hand.

IA/syndicats examine le mouvement des personnels victime de carte scolaire et des personnels en situation de handicap.

Jeudi 12 mai au lundi 16 mai 2011 : Information projet affectation I-Prof

Vous recevez sur votre boîte I-Prof votre projet d'affectation. Attention, c'est bien un projet puisque le groupe de travail du 16 mai peut découvrir des erreurs et donc changer des chaînes d'affectation...

Lundi 16 mai 2011 9h : Groupe de travail mouvement

IA et syndicats se mettent d'accord sur l'ensemble de la première phase du mouvement.

Lundi 23 mai 2011 : CAPD Validation mouvement

La première phase est officialisée.

Jeudi 26 mai 2011 : Groupe de travail temps partiel

IA/syndicats arrêtent les services des personnels ayant demandé un temps partiel, établissent la liste des postes et blocs poste pour le second mouvement et examine le mouvement des PE stagiaire. N'ayant pas de PE stagiaires sur le département l'an prochain, l'administration est ok « protéger » le premier poste des PE stagiaires de cette année (19 personnels)

Lundi 30 mai 2011 : Groupe de travail

Date prévue si le GT du 26 mai n'a pas fini son travail.

Mercredi 8 juin au 15 juin 2011 : 2ème saisie de vœux

Les personnels sans poste à l'issue de la première phase doivent obligatoirement classer tous les postes de la seconde phase.

Fin juin 2011 : Résultats phase ajustement

Courant juillet 2011 : Affectation lauréats concours 2011

Mi-septembre 2011 : CAPD fin de mouvement

Adhérer au Sgen-CFDT 65, c'est facile :

http://sgenmidipy.free.fr/article.php3?id_article=225

...pour plus d'infos, visitez les sites

- **du Sgen-CFDT 65** <http://sgencfdt65.free.fr/>
- **du Sgen-CFDT Midi-Pyrénées** <http://sgenmidipy.free.fr>
- **de la fédération des Sgen-CFDT** www.sgen.cfdt.fr
- **de la confédération CFDT** www.cfdt.fr